

Vie de m..., 2

La guigne de Barbe Guiomarch

Reprenons la chronologie des évènements qui ont marqué la vie de notre Barbe.

Le 19 novembre 1760, elle naît à Guerlesquin.

Le 7 février 1772, son père et sa sœur (de dix mois) meurent.

Le 26 octobre 1780, elle se rend en application de la loi déclarer sa grossesse.

Le 28 février 1781, elle accouche d'un premier enfant..., de père inconnu.

Le 2 avril 1781, cet enfant, Yves Guiomard, meurt.

Le 17 septembre 1782, elle va de nouveau se déclarer enceinte.

Le 20 décembre 1782, son second enfant, Antoine Guyomard, naît, de père inconnu.

Cet enfant meurt, sans que je sache à quelle date et dans quelles circonstances.

Jusque-là déjà, la vie de Barbe n'a pas été rose. Les vents vont peut-être tourner.

Le 29 juillet 1783, 22 ans, elle épouse Sulpice Le Duff de Botsorhel, veuf de... 62 ans.

Le 22 février 1785, une petite Yvonne naît à Botsorhel au foyer de ces époux. Un probable rayon de soleil...

Ensuite, Sulpice *disparaît des radars* comme on dit maintenant. Je ne retrouve son nom nulle part. Soit comme directement concerné par un écrit, soit en second plan comme parrain d'un baptisé ou témoin lors d'un mariage ou présent lors d'obsèques par exemple.

Je ne lis son nom dans aucun registre, dans aucun acte, que ce soit sur Botsorhel, ou Guerlesquin, Lannéanou, Plounérin, Plouigneau, Plouégat-Moysan, Plougonven, Scrignac (avec Coat Quéau), Plouégat-Guerrand, Plougras, ... Je crois avoir exploré méthodiquement et scrupuleusement tous les documents disponibles où j'aurais dû finir par le retrouver, mais rien, nada, plus de Sulpice Le Duff, ni de Sulpice Le Du, même pas un homonyme ! Manque-t-il une ou plusieurs pages dans ces documents, y a-t-il eu des oublis de rédaction d'actes ou des volontés de ne pas rédiger tel ou tel acte ? Sulpice est-il allé finir ses jours ailleurs, au loin hors de cette région, fâché, je me perds en conjectures, d'être à nouveau père à 64 ans ? Il a des enfants de 28, 25 et 20 ans d'un premier mariage. J'avoue piteusement l'échec de mes recherches.

Toujours est-il que Barbe est de retour à Guerlesquin en 1786 ou en 1787, sinon dès fin 1785, quelques mois après la naissance d'Yvonne. Sans son père, mais avec ledit bébé a priori, qui s'est mieux accroché à la vie que ses frères aînés à l'existence si courte.

Notre jeune veuve Guerlesquinaise, placée à son baptême sous la protection de Sainte Barbe, la *Sainte patronne* de la paroisse, est loin de rouler sur l'or. Sa brève expérience matrimoniale ne l'a pas enrichie. Si elle guignait l'héritage du vieil époux, ses calculs ont été mauvais. Ne voyons pas le mal là où il n'est pas. Essayons, même si c'est difficile, de nous convaincre que cette union concrétisait une belle histoire d'amour.

Voici maintenant qu'elle échappe de peu à une fin pas sympathique. On la retrouve sur le tableau, dont voici l'extrait ci-dessous la concernant, publié dans *Guerlesquin, ville-marché du Trégor sous l'Ancien Régime*¹, parmi les *malades pauvres de la dernière classe auxquels on a fourni des remèdes et des secours alimentaires* pendant l'épidémie de peste qui a régné de fin 1786 à août 1787 dans notre région :

Bretagne – Subdélégation de MORLAIX, année 1787
ÉTAT DE GUERLESQUIN OU A REGNE L'EPIDEMIE¹²

Etat des paroisses de la subdélégation de Morlaix où l'épidémie a régné pendant les mois de X^{bre} 1786, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août de l'année 1787.

NOMS DES PAROISSES : Guerlesquin, une lieue à la ronde

NOMS des malades pauvres de la première classe auxquels il a suffi de fournir gratuitement des remèdes	NOMS des malades pauvres de la dernière classe auxquels on a fourni des remèdes et des secours alimentaires ¹³	NOMS des personnes... ... qui ont été ATTAQUEES PAR LA MALADIE	NOMS des personnes... qui sont GUÉRIES	NOMS des Personnes... ... qui sont MORTES
<u>Nic. LE MORVAN+</u>	Françoise LOHOU	Le nombre de malades que j'ay traité se monte, sauf erreur,		<u>mort +</u>
Marguer. LE MORIN	Catherine BADOUIN		guéri	-
<u>Guill. LE GUILLOUX+</u>	Anne FESSANT			<u>mort +</u>
Marianne LE LIRZIN	Barbe GUIOMARCH		guéri	-
Franç. LE BOURZEC	Marie Anne PERON		guéri	-
<u>Renne DAMNIET+</u>	François LE COZ			<u>mort +</u>

¹² AD35, C1381.

¹³Nota. « Il faut que leur pauvreté soit attestée par le général de la paroisse et par le recteur. »

La jeune veuve, *pauvre de la dernière classe*, a alors 26 ans.

Elle est guérie de la peste. Tant mieux. Vive la vie !

Elle attire de nouveau les ... *amoureux*. Au moins un *amoureux*. Le six février 1794 (18 *pluviôse An II*), elle donne naissance à des jumeaux, un garçon et une fille. Un petit frère et une petite sœur pour Yvonne (Le Duff) qui a maintenant neuf ans. Chouette, sympa !

Les nouveau-nés sont déclarés à la mairie sous les prénoms peu communs de *Sans culotte* et *Liberté-égalité*.

Barbe avait-elle choisi ces prénoms pas faciles à porter a priori ? Pas sûr. Voici la transcription des actes de naissance puis leurs photos.

On lit assez clairement sur le premier des deux actes que les déclarants, qui ne savent pas signer comme il est dit et dès lors ne savaient probablement pas lire, voulaient appeler Yves le premier bébé, prénom mentionné au début de l'acte, et que le rédacteur, l'infâme Buhot, qui truste alors les fonctions de *curé constitutionnel* et *procureur* de la commune de Guerlesquin

¹ Marie-Noëlle Fustec, *Guerlesquin, ville-marché du Trégor sous l'Ancien Régime*, Brest, M-N. Fustec, 2014, 539 p. (ISBN 978-2-9548106-0-7, OCLC 914848211)

après avoir été *vicaire* de Plougras, et dont je dirai quelques mots ensuite, a extorqué du *consentement* de ces braves gens le droit de donner plutôt à cet *enfant de la patrie* le nom *Sans culotte Guyomarch*, et au second celui de *liberté égalité Guyomarch*. On est en pleine période de violences révolutionnaires, il valait mieux ne pas se heurter aux envies de décideurs de son acabit.

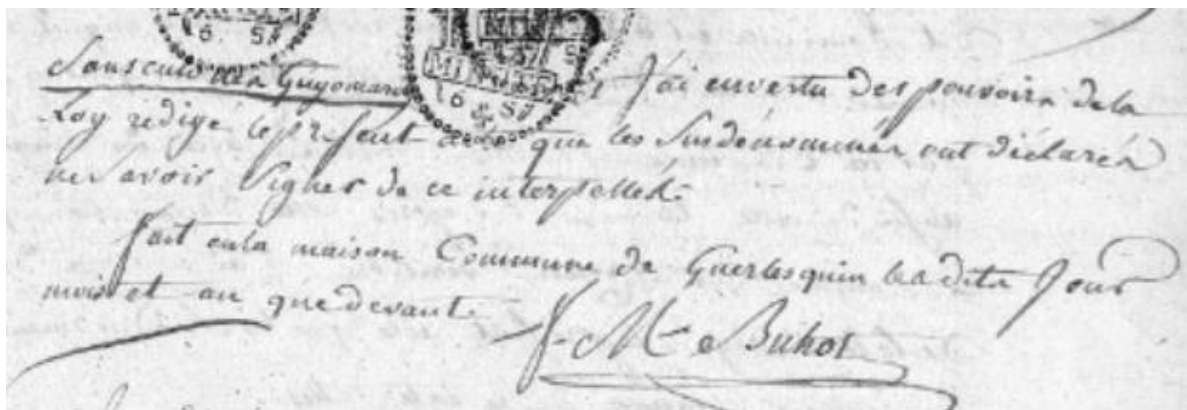
En marge : 18 pluviôse.

Yves Guyomarch, enfant de la patrie, et fils de Barbe Guyomarch a été Ce jour dix huit pluviose l'an deux de la république française une et indivisible par devant moi François Marie Buhot officier public de cette Commune et ayant prêté le Serment à cette fin est comparu en la maison Commune la Citoyenne Marie Le Jean âgée d'environ trente deux ans, laquelle m'a présentée un enfant mâle dont elle m'a déclaré que la Citoyenne Barbe Guyomarch de cette Commune était accouchée ce jour ; ce que le Citoyen Yves le Goff âgé de trente neuf ans et Constance Callarec âgée de Cinquante six ans ont affirmé véritable et J'ai du consentement des Susdénommés donné au dit enfant de la patrie le nom Sans culotte Guyomarch et j'ai en vertu des pouvoirs de la Loy redigé le present acte que les Susdénommés ont déclaré ne Savoir Signer de ce interpellés.

fait en la maison Commune de Guerlesquin les dits jour mois et an que devant.

Signé f.M. Buhot

18 pluviôse Yves Guyomarch, enfant de la patrie, et fils de Barbe Guyomarch
sans culotte a été Ce jour dix huit pluviose l'an deux de la république française
une et indivisible par devant moi François Marie Buhot officier
public de cette Commune et ayant prêté le Serment à cette fin
est comparu en la maison Commune la Citoyenne Marie Le Jean
âgée d'environ trente deux ans, laquelle m'a présentée un enfant
mâle dont elle m'a déclaré que la Citoyenne Barbe Guyomarch
de cette Commune étoit accouchée ce jour ; ce que le Citoyen Yves
le Goff âgé de Trente neuf ans et Constance Callarec âgée de
Cinquante six ans ont affirmé véritable et J'ai du consentement
des Susdénommés donné au dit enfant de la patrie le nom



Le citoyen Yves Le Goff est le beau-frère de Barbe, époux d'Anne sa jeune sœur. La famille n'a pas laissé tomber notre Barbe. Je n'ai pas identifié la citoyenne Marie Le Jean. Constance Callarec (1738-1796) était l'épouse de Guillaume Laurent, le fournier, avant d'être la fournière après son décès. Ils habitaient à Ty forn bras (la maison du grand four) au Ruver².

L'acte de naissance de *Liberté égalité* :

En marge : 18 pluviôse *Liberté égalité* Guyomarch

Ce jour dix huitième de pluviôse l'an deux de la république française une et indivisible, par devant moi François Marie Buhot officier public de cette commune et ayant à cette fin prêté le serment est comparu en la maison commune la Citoyenne Marguerite Thomas sage-femme de cette Commune, laquelle était accompagnée du citoyen Toussaint Lamanda âgé de quarante ans et Marie Sulpice péron âgée de trente neuf ans, aussi de cette Commune, laquelle Marguerite Thomas m'a déclaré que la vèprée de ce jour la citoyenne Barbe Guyomarch est accouchée en sa demeure d'un enfant femelle, qui m'a été présentée par la Citoyenne Barbe Laurent âgée de trente ans et auquel du Consentement des susnommés J'ai donné le nom de Liberté égalité Guyomarch d'après ces déclarations que les Susnommés ont affirmé véritables J'ai en vertu des pouvoirs de la loy rédigé le présent acte que les Susnommés ont déclarés ne savoir Signer de ce interpellés excepté la citoyenne Marie Sulpice péron qui Signe. fait en la maison commune de Guerlesquin les dits Jour, mois et an que devant.

² Je devrais poursuivre sous peu le récit de l'histoire de Ty Forn bras, interrompu lors de sa mise en vente en Bien national.

Le jour six huitième de pluviôse, l'an deux de la République française
 une et indivisible, pardevant moi François Marie Dubot officier
 public de cette Commune et ayant à cette fin prêt le serment
 est comparu en la maison Commune la Citoyenne Marguerite
 Thomas Sage femme de cette Commune, laquelle étoit accompagnée
 de Citoyen Toussaint Lamanda âgé de quarante ans et Marie
 Sulpice Péron âgée de trente neuf ans, aussi de cette Commune
 la quelle Marguerite Thomas m'a déclaré que l'usage de ce
 jour, la Citoyenne Barbe Guyonards et accompagnée en présence
 d'un enfant fille qui lui a été présentée par la Citoyenne
 Barbe Lamant âgée de trente ans et au quel du consentement des
 Sages femmes, j'ai donné le nom de Liberte Egalité Guyonards
 d'après ces déclarations que les Sages femmes ont affirmé véritablement
 j'ai ensuite des pouvoirs de la loi, rédigé le présent acte, que les
 Sages femmes ont déclaré ne s'opposer à signer de ce interposés —
 excepté la Citoyenne Marie Sulpice Péron qui signe —
 fait en la maison Commune de Guerlesquin le dit jour
 mois et an qui des ont.

F. M. Dubot Marie Sulpice Péron

Marguerite Thomas (1761-) épouse de Pierre Masson, est la sage-femme de la commune.
 Toussaint Lamanda (1751-1806) est boulanger en ville, époux de Françoise Lohou (1744-
 1814) ; ils habitent au bas de la ville, côté nord.
 Marie Sulpice Péron (1755-1834) est l'épouse de Jean Le Beuzit (1748-1784), notaire ; ils
 habitent alors la *maison du Duff*, côté nord de la ville, près de la prison.



La maison du Duff de nos jours

Barbe Laurent (1764-1801) est l'épouse d'Agapite Le Goff (1753-1835). Ils tiennent l'auberge de la *maison des tourelles*.

À suivre